

## Compte rendu Commission Bulot ME du 20 septembre 2024

**Avertissement : La commission a émis des avis/ propositions. Ces avis ne pourront s'appliquer qu'après validation du Bureau ou du Conseil, seuls organes décisionnaires du Comité des pêches de Normandie.**

### DATE ET LIEU

La commission Bulot Manche Est s'est déroulée le 20 septembre 2024 à Caen dans les locaux de la DRAAF de 15h à 18h.

### PERSONNES PRÉSENTES ET EXCUSÉES

#### Personnes présentes :

LEHOT Nicolas (DOLMEN III)  
CHOUQUE Daniel (MARY-LAUREE)  
LECLERC Alexandre (PIRANHA)  
ROGOFF Dimitri (CRPMEM N)  
RADENNE Christophe (FROM NORD)

DU PONTAVICE Hubert (IFREMER)  
LEDRU Elsa (NFM)  
LAMORT Dominique (NFM)  
THINUS Zephyre (DDTM 14)  
TETARD Xavier (CRPMEM N)  
GIRAUD Coline (CRPMEM N)

#### Absents excusés :

LEMOUSSU Antoine (LA PERCEE)  
FERON Jérôme (M'ALIZE)  
GERMAIN Vincent (RITA)  
GERARD Philippe (EVOLUTION)

## ORDRE DU JOUR

1. **Introduction : fonctionnement de la commission**
2. **Ressource et marché**
  - Point sur la campagne en cours
  - Actions menées avec NFM sur le marché
  - Présentation du futur programme FEAMP Bulot
  - Point d'information chômage partiel
3. **Organisation de la pêche / contrôles**
  - Cohabitation : Baie de Seine et Bande côtière
  - Bulot du large : définition d'une limite de capture au large
  - Suppression de la fermeture des jours fériés en Baie de Seine
  - Point sur les contrôles
4. **Question diverses**

## INTRODUCTION : FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Rappel : cette commission travaille à la défense des intérêts de la profession. Les membres doivent pouvoir s'exprimer librement au nom de l'intérêt collectif dans le respect des positions de chacun.

Un point est fait sur la liste des membres de cette commission. Il y a besoin de mobiliser car certains armateurs ne sont jamais venus en commission. Pour le secteur de Saint-Vaast, Ludovic HOUYVET souhaite participer, il est ajouté à la liste. Sont supprimés de la commission : Yann HOUET, Valentin LECERC et Yohan LECARDONNEL. Il faut mobiliser sur le secteur de la Seine Maritime.

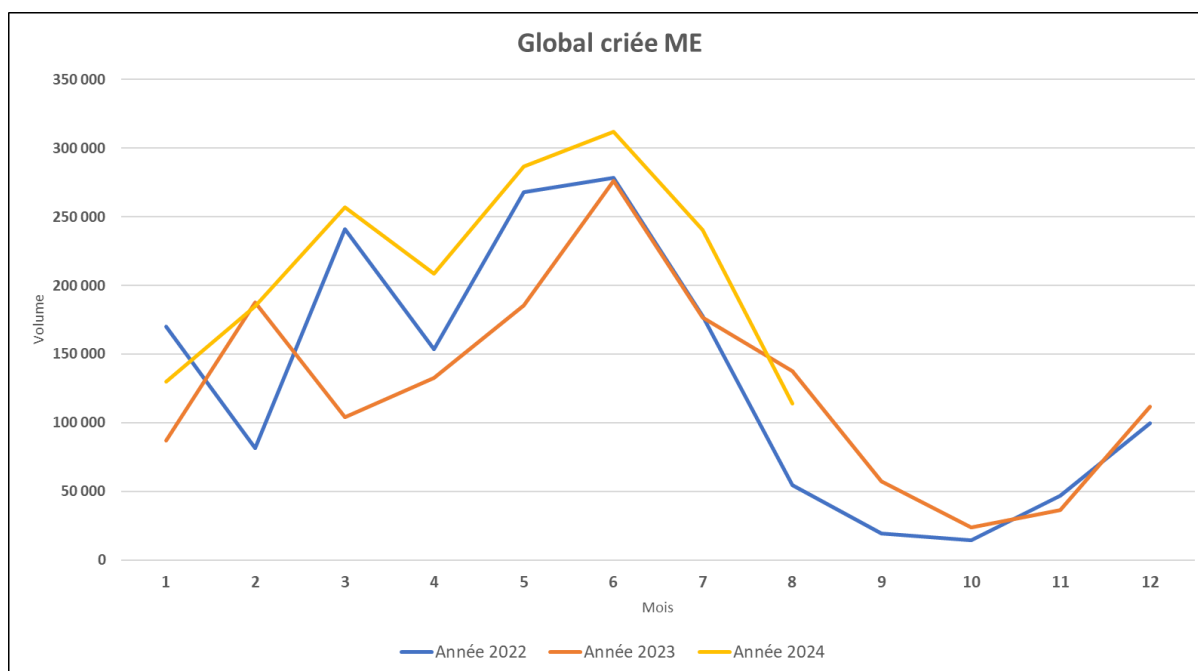
### Voici la liste à jour des membres navigants :

Antenne	Port	Prénom	Nom	Nom du navire
EC	Saint Vaast	Nicolas	Lehot	DOLMEN III
EC	Saint Vaast	Ludovic	Houyvet	LES PASSIONNES II
GC	Grandcamp	Daniel	Chouque	MARY-LAUREE
GC	Grandcamp	Antoine	Lemoussu	LA PERCEE 2
PB	Port en Bessin	Cédric	Marie	CASANOVA
PB	Port en Bessin	Philippe	Gérard	L'EVOLUTION
PB	Port en Bessin	Vincent	Germain	LA RITA
HC	Courseulles	Eddy	Lemullois	DA VIKEN
DP	Fécamp	Alexandre	Leclerc	PIRANHA
DP	Dieppe	Jérôme	Féron	M'ALIZE
DP	Dieppe	Mahmoud	Hamza	NORALIAM
DP	Dieppe	Emmanuel	Byhet	MON VIEUX EDMOND

**La commission valide le principe de 2 commissions par an : 1 en septembre et 1 en mars. Dans la mesure du possible, ces réunions se feront à Caen, les vendredis à 15h en période de grande marée.**

## RESSOURCE ET MARCHÉ

### 1. Point sur la campagne en cours



En volume créée pour les bulots issus de la Manche Est, la campagne 2024 est meilleure que les 2 années précédentes. Même si ce ne sont que les chiffres créés, ce constat est validé par les membres présents.

Ce qui pose problème en 2024, c'est le marché. Depuis fin 2023, les prix ont chutés, ce qui fragilise les entreprises.

### 2. Actions menées avec NFM sur le marché

NFM présente son plan d'action sur la communication autour du bulot.

Pour rappel, un GT qui a rassemblé toute la filière a été organisé par NFM au printemps. Il s'en est suivi d'un plan de communication avec :

- Des fiches recettes envoyées aux 300 poissonneries normandes
- Une communication de Pavillon France (bulot en fil rouge sur le Facebook de France Filière Pêche)
- Un article dans PDM (Produit de la Mer)
- Des articles dans la presse, radio, TV
- Des actions en magasin depuis la rentrée (75 magasins à ce jour)

Au cours de la discussion, la commission souhaiterait que le bulot normand soit identifié sur le marché pour le différencier de l'importation. Mais il faut faire attention à la communication : alerter sur la baisse de la ressource peut entrer en contradiction avec la mise en avant du produit sur le marché. Il est aussi précisé que le marché évolue et qu'il va falloir toucher des populations plus jeunes moins sensibles aux produits frais. NFM a pour projet de recruter un commercial afin notamment d'avoir plus d'échanges avec la GMS.

### **3. Présentation du futur programme FEAMP Bulot**

Pour faire suite au programme MECANOR<sup>2</sup>, le CRPM de Normandie est en train de monter un programme bulot avec IFREMER, le SMEL et l'Université de Caen afin d'aller plus loin. **Pour rappel, le programme MECANOR<sup>2</sup> a montré que le bulot est mature autour de 55 mm en Manche Est (loin des 45 mm réglementaires).**

Ce programme sera structuré en 4 axes et devrait débuter début 2025 :

- 1. la ressource face au changement climatique** : *prospections halieutiques, courbe de croissance, étude du comportement, de la mortalité, de la prédation,..*
- 2. Gestion de la ressource** : *tests de grilles en 24 mm, étude du passage à une taille de capture à 50 mm, mesures techniques,...*
- 3. Etude Socio-économique** : *quel est l'état de santé des entreprises ? Quel accompagnement ?*
- 4. Communication** : *communiquer les résultats de l'étude à travers des vidéos*

### **4. Point d'information chômage partiel**

Il est possible d'enclencher une demande de chômage partiel pour les bulotiers. Cela se fait auprès des services sociaux maritime et de la DIRECCTE avec l'appui du CRPM. Ce dispositif n'est ouvert qu'aux salariés des entreprises sur une durée limitée et dans certaines conditions.

**Compte tenu du dispositif, la commission ne souhaite pas lancer les démarches sur le chômage partiel.**

## ORGANISATION DE LA PÊCHE ET CONTRÔLES

### 1. Cohabitation : Baie de Seine et Bande côtière

Les cartes avec les zones de cohabitation de la campagne 2023/2024 sont présentées. Pour rappel, il y avait une zone de cohabitation en BC3 en Bande Côtière et une zone tournante vers Saint-Vaast en Baie de Seine. Il est souligné que des représentants arts dormants sont invités dans les commissions CSJ, notamment en octobre au moment de la mise en place des modalités de gestion pour les campagnes de pêche CSJ. Il est proposé de faire un GT spécifique avec les arts dormants aussi bien en Seine Maritime qu'en Baie de Seine pour préparer des propositions au sein des deux commissions CSJ (Baie de Seine et Bande Côtière Seine Maritime).

### 2. Licence Bulot du large

La licence bulot du large est effective depuis l'été 2024. Tous les bulotiers qui dépassent la zone des 12 milles doivent détenir une licence.

7d	
<b>Total licence large</b>	<b>79</b>
Large uniquement	11
14 et 50	23
76	23
Haut de France	22

#### Mesures de gestion en vigueur :

- Limitation 16 m
- Fermeture des WE au large de la Normandie
- Grille 22 mm

#### Mesures à mettre en place :

- Un contingent
- Une limitation de capture
- Un système d'attribution des licences

Les mesures de gestion pour la licence bulot larges sont décidées au sein du GT bulot du Comité National des Pêches (CNPM) et au sein duquel nous devons faire des propositions.

#### Propositions de la commission bulot Manche Est pour la licence bulot Large :

1 - **Contingent** : Figurer à l'existant en Manche Est avec

- 8 bateaux > 12 m
- 71 bateaux < 12 m

2 - **Limitation de captures** : la commission propose une limite maximale de débarquement qui pourrait être de 1 800 ou 2 000 kg/jour

### 3 - Critères d'attribution des licences :

- Attribuer les licences < 12 en priorité à ceux qui ont une licence régionale + classement secondaire à l'ancienneté de la demande.
- Attribuer les licences > 12 m à l'ancienneté de la demande.

**Ces propositions seront présentées au CNPM.**

### 3. Suppression de la fermeture des jours fériés en Baie de Seine

**Cette mesure est validée et sera présentée au Conseil.**

Il est aussi proposé de fermer la bande des 0 à 6 milles en Baie de Seine du 1 juin au 1 septembre comme en Seine Maritime. Cette mesure jugée inefficace n'est pas retenue.

### 4. Point sur les contrôles

Le problème du contrôle sur les grilles de tri est une nouvelle fois abordé. Il y a du bulot mal calibré qui est mis à la vente dans certaines criées et ailleurs. La commission demande aux criées de mettre en place des suivis sur la taille des bulots débarqués comme cela est fait à Granville.

## QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas de questions diverses.

\*\*\*

**Nicolas LEHOT, Jérôme FERON, Philippe GERARD**

